



2014-2015

Lecture de documents anciens

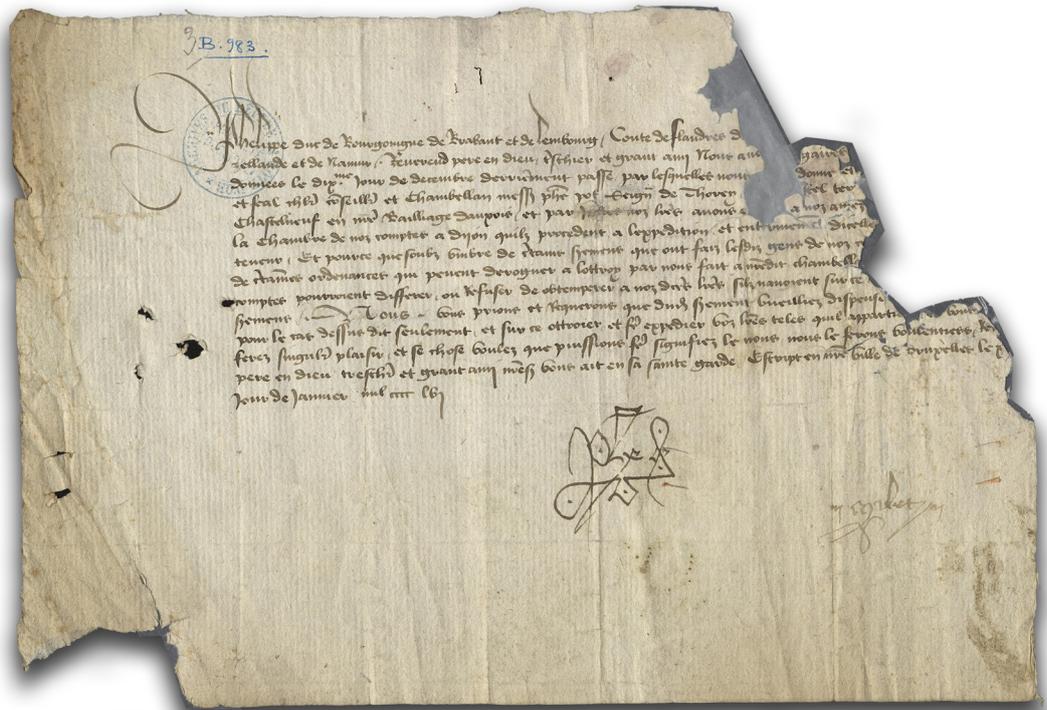
Confirmé

Document étudié n°7

Bruxelles, 1456 a.s, 14 janvier 1457 (nouveau style).

— Chambre des comptes de Dijon.

Document de Philippe le Bon aux gens de la Chambre des comptes à Dijon qui leur demande que, nonobstant la coutume de Bourgogne, ils remettent à Philippe Pot tous les documents concernant la possession de la châtellenie de Châteauneuf-en-Auxois.



Nota : le signe / marque la fin matérielle des lignes, incomplètes puisque le document original est endommagé

1. Phelippe, duc de Bourgoingne, de Brabant et de Lembourg, conte de Flandres, d/
2. Zellande et de Namur. Reverend père en Dieu, treschier et grant ami nous /
3. données le 10e jour de decembre derrierelement passé, par lesqueles nous avons donné
4. et feal chevalier conseiller et chambellan messire Phelippe Pot, seigneur de Thorey/
5. Chastelneuf en notre bailliage d'Auxois et par icelles noz lettres avons... a noz amez/

Archives départementales de la Côte-d'Or, B 983

Archives départementales de la Côte-d'Or
www.archives.cotedor.fr





2014-2015

Confirmé

Document étudié n°7

6. la chambre de noz comptes a Dijon qu'ilz procedent a l'expedition et enterinement d'icelles/
7. teneur et pour ce que soubz umbre de certains seremens que ont faiz lesdiz gens de noz comptes/
8. de certaines ordenances qui pevent deroguer a l'ottroy par nous fait a nostre dit chambellan/
9. comptes pourroient differer ou refuser de obtemperer a noz dictes lettres s'ilz n'avoient sur ce/
10. seremens. Nous vous prions et requérons que dudit serement vueilliez dispenser/
11. pour le cas dessudit seulement et sur ce ottroier et fere expedier voz lettres teles qu'il appartiendra vouz/
12. ferez singulier plaisir et se chose voulez que puissions fere signifiez le nous, nous le ferons volentiers Reverend
13. père en Dieu tres chier et grant ami, notre seigneur vous ait en sa sainte garde. Escript en notre ville de Bruxelles le X/
14. jour de janvier 1456 (1457 nouveau style).

Phelipe
Gilet

[Mention dorsale :]

A reverend père en Dieu nostre très chier et
grant ami
L'evesque duc de Langres ou a ses vicaires
En esprituel et temporel

